

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 20 juin 2023</p>
--

Présents : Patrick Larmagnat, Joseph Dussaud, Bernard Dussaud, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis, Bernard Gilli

Absents excusés : Guillaume Fraisse (procuration à Joseph Dussaud)

Absents : Paule Desor, Firmin Peyric, Mathieu Brunatto

Secrétaire de séance : Blandine Hennion

Ordre du jour :

- Signature du Compte-Rendu du conseil du 26 Mai 2023,
- Adressage
- Validation du prêt à usage concédé au Multiple Rural,
- Convention à signer pour stérilisation des chats,
- Questions diverses,
- Informations au conseil.

I- L'adressage

Le Maire rappelle au conseil, que le 16 Mai dernier, deux conseillers municipaux et la secrétaire de mairie ont assisté à une réunion auprès des services d'Alès Agglomération, menée par Daniel Vinot, directeur du SIG.

La commune d' Aujac se compose de 44 voies. Le Maire présente au conseil les noms choisis pour ces 44 voies.

Le conseil opte pour un changement: le nom "Traverse de la Charrière" est remplacé par "Charrière d'Aujaguet".

Le conseil vote à l'unanimité la validation des 44 noms.

Résultat du vote: 7 pour, 3 absents.

II- Prêt à usage : Licence IV du Multiple Rural

Le Multiple Rural vient d'être repris par la SARL La Chaumière des Barthes. Pour qu'elle puisse exploiter la licence IV, le conseil doit délibérer car il s'agit d'une mise à disposition gratuite de la licence.

Le conseil est favorable à l'unanimité pour le prêt à usage de la licence IV.

Résultat du vote: 7 pour, 3 absents.

III- Restauration Scolaire

La restauration scolaire sera assurée par le Multiple Rural lors de l'année scolaire 2023-2024. Une convention va donc être signée entre les restaurateurs, la mairie et l'école.

Le Maire propose au conseil de fixer le tarif du repas à 6 € soit une augmentation de 50 centimes par rapport à l'année dernière, afin de tenir compte de l'inflation. La prise en charge de la mairie passerait de 2 € à 2 € 50. Le tarif pour les parents resterait donc le même à savoir 3,50 €.

Le conseil accepte à l'unanimité ce nouveau tarif.

Résultat du vote: 7 pour, 3 absents.

IV- Panneau pédagogique sur le lieu de baignade du Pont de Souillas

Le Maire présente au conseil la proposition du syndicat AB Cèze, qui est de poser un panneau pédagogique au niveau du lieu de baignade du "Pont de Souillas". Une convention doit être signée avec ce syndicat pour valider la pose de ce panneau.

Le conseil est favorable à l'unanimité.

Résultat du vote: 7 pour, 3 absents.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS AU CONSEIL

Convention stérilisation des chats: le maire explique au conseil qu'il existe une possibilité d'une participation de la SPA dans le cadre de la stérilisation des chats errants. Il présente au conseil un modèle de délibération que le conseil peut prendre. Le Maire informe le conseil que l'association "Les chats de Serge" peut venir en aide à la mairie pour capturer les chats et les amener au vétérinaire.

Le conseil propose de voir dans un premier temps, quelle va être l'aide apportée par l'association puis dans de délibérer par la suite.

Prévention des feux de forêts: le Maire présente au conseil les différents documents reçus de la préfecture concernant les feux de forêts et les autres risques naturels présents sur la commune. Il informe aussi le conseil d'un projet d'arrêté préfectoral qui interdirait l'accès aux massifs forestiers.

Le Maire rappelle ensuite l'interdiction actuelle des feux et propose de mettre une information sur Illiwap pour informer la population.

Le Maire informe le conseil qu'il a contacté l'ONF suite à la réunion publique qu'ils ont organisé à Chamborigaud.

Le Maire propose d'organiser une rencontre entre l'ONF et le conseil municipal, le 11 Juillet à 18h00. Le conseil accepte cette rencontre.

Mise en sécurité du site "Le Moulin du Roure": Le Maire présente au conseil, un devis établi par l'entreprise Tony Jouvel recommandée par le Parc National des Cévennes. Le conseil

decide de ne pas retenir cette proposition en raison du tarif trop élevé. Les travaux seront confiés aux agents communaux.

Analyse de l'eau: le Maire présente les dernières analyses du point d'eau "Le Pont de Souillas" effectués sur la commune.

La Poste: le Maire informe le conseil que certains administrés ont reçu un courrier de la Poste leur demandant de remonter leur boîte aux lettres sur la départementale D51 dans un délai d'un mois. Il présente au conseil, la réponse qu'il a rédigé et envoyé à la responsable du bureau de Poste de Génolhac.

Distribution de composteurs par Alès Agglomération: le Maire informe le conseil que les services d'Alès Agglomération organise une distribution de composteurs individuels. 10 composteurs sont pour l'instant prévu pour la commune d'Aujac. Une participation de 20 € est demandée pour un composteur.

Manque de visibilité D51 au niveau du hameau de Salveplane: le Maire informe le conseil que la mairie a reçu un mail d'un administré, concernant un manque de visibilité sur le hameau de Salveplane au niveau de la D51. L'administré souhaiterait l'installation d'un miroir pour régler ce problème.

Passage d'un centre équestre sur la commune: le Maire présente au conseil, une demande reçue à la mairie d'un groupe de cavaliers appartenant à un centre équestre. Ce groupe souhaite s'installer pour une nuit sur l'aire de camping-car de la commune, et mettre ses chevaux sur un terrain adapté. Ils souhaiteraient contacter un agriculteur. Le dossier est confié au premier adjoint.

Point sur le service technique: le Maire informe le conseil des dernières nouvelles concernant le service technique.

Le contrat de Jacques Cheviet se termine le 30 juin 2023, et il ne sera pas renouvelé.

Olivier Chamboredon a été embauché pour une durée d'un mois, à raison de 20 heures hebdomadaires.

Clément Massebeuf sera en congé parental durant le mois de juillet.

Fin de la séance à 18h10